

Étude des sacres des évêques  
Chapitre 1.4

**Constitution apostolique du pape Pie XII**  
**Sur les Ordres sacrés du diaconat, de**  
**la prêtrise et de l'épiscopat**

*Sacramentum Ordinis*  
*1947*

**Résumé synthétique**

# Le pourquoi de *Sacramentum Ordinis*

- **Une vérité de foi :**
  - « **Le sacrement de l'Ordre**, institué par le Christ Notre-Seigneur, sacrement qui transmet le pouvoir spirituel et confère la grâce nécessaire pour bien remplir les fonctions ecclésiastiques, **est unique et identique pour l'Église tout entière.** »
- **Histoire, discussions théologiques, inquiétudes des fidèles :**
  - « (...) il est arrivé au cours des âges, selon la diversité des temps et des lieux, qu'on a ajouté différents rites à son administration » [l'expression « rites » de Pie XII renvoie à des **prières ajoutées** au rite : il ne s'agit de rituels complets]
  - Les théologiens se sont posés par la suite la question de savoir ce qui constituait vraiment l'essence du sacrement
  - Cela a suscité, dans certains cas particuliers, des doutes et des inquiétudes chez les fidèles
- **Un motif d'intervention pour le Saint Siège :**
  - « [On a,] à plusieurs reprises, **demandé** humblement au Saint-Siège **que l'autorité suprême de l'Église veuille bien se prononcer** sur ce qui, dans la collation des Ordres sacrés, est requis pour la validité »
- **Le Saint Siège accomplit sa mission et exerce son autorité :**
  - « (...) après avoir invoqué la lumière divine, **en vertu de Notre suprême Autorité apostolique et en pleine connaissance de cause**, Nous déclarons et, autant qu'il en est besoin, Nous décidons et décrétons ce qui suit : (...) »

# Une définition infaillible de la forme et matière du sacrement de l'Ordre

- La **matière** de l'ordination = l'imposition des mains
- La **forme** de l'ordination diaconale = les paroles de la *Préface*
  - « Emitte in eum, quaesumus, Domine, Spiritum Sanctum, quo in opus ministerii tui fideliter exsequendi septiformis gratiae tuae munere roboretur »
  - Répandez sur lui, nous vous en supplions, Seigneur, l'Esprit-Saint ; qu'il le fortifie par les sept dons de votre grâce pour qu'il remplisse avec fidélité votre ministère
- La **forme** de l'ordination sacerdotale = les paroles de la *Préface*
  - « Da, quaesumus, omnipotens Pater, in hunc famulum tuum Presbyterii dignitatem ; innova in visceribus eius spiritum sanctitatis, ut acceptum a Te, Deus, secundi meriti munus obtineat censuramque morum exemplo suae conversationis insinuet »
  - Donnez, nous vous en supplions, Père tout-puissant, à votre serviteur ici présent la dignité du sacerdoce; renouvelez dans son cœur l'esprit de sainteté, afin qu'il exerce cette onction du second Ordre [de la hiérarchie] que vous lui confiez et que l'exemple de sa vie corrige les mœurs
- La **forme** de la consécration épiscopale = les paroles de la *Préface*
  - « Comple in Sacerdote tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis unguenti rore sanctifica »
  - Donnez à votre prêtre la plénitude de votre ministère, et, paré des ornements de l'honneur le plus haut, sanctifiez-le par la rosée de l'onction céleste.

# Les notes d'infailibilité de *Sacramentum Ordinis*

- **Une déclaration mettant en jeu l'autorité du Saint Siège**
  - « En ce qui concerne la matière et la forme dans la collation de chacun de ces Ordres, Nous décidons et décrétons, **en vertu de Notre suprême Autorité apostolique**, ce qui suit : »
- **Une interdiction formelle d'altérer la Constitution**
  - « **Nul n'aura donc le droit d'altérer la présente Constitution** par Nous donnée **ni de s'y opposer** par une audace téméraire. »